



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2011.

L'an deux mille onze, le vingt neuf septembre à 20 Heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de Madame LAPCHIN Ghislaine, Maire.

Etaient présents :

Mmes Ghislaine LAPCHIN, Jeannine LETEL, Nadine VAUCHEL, Sandrine SPINELLI, Odile PESCHARD, Patricia DUCLOUET-LEROUX

MM. BILLOUE Serge, LENORMAND Marcel, BILLOT Jean-Pierre, CABOT Frédéric

Absents excusés : /

Absent : /

Secrétaire de séance : M. BILLOUÉ Serge

Lecture du compte rendu de la séance précédente est faite, il est approuvé à l'unanimité.

BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE PLU

(délibération 2011-29)

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les conditions dans lesquelles le projet de plan local d'urbanisme (PLU) a été élaboré, à quelle étape de la procédure il se situe, résume les différentes phases et les apports de la concertation, et présente le projet de PLU.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la délibération en date du 13 décembre 2008, prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal, fixant les objectifs de cette élaboration et les modalités de la concertation avec la population.

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le projet de PLU et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable, le règlement, les documents graphiques, les annexes et documents mentionnés à l'article R 123-1 du Code de l'Urbanisme ;

Vu le bilan de la concertation présenté par le Maire,

Considérant que le projet de PLU est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration et aux personnes qui ont demandé à être consultées.

Madame le Maire informe qu'en application de l'article L123-6 et L300-2 du code de l'Urbanisme, la concertation avec la population entre dans le cadre de la procédure de révision du POS pour élaborer un PLU :

A VIENNE-EN-ARTHIES, la concertation mise en place a été la suivante :

Le 13 décembre 2008 : délibération de mise en révision du POS

Août 2009 : lettre d'information présentant les objectifs et la procédure du PLU

Septembre 2009 : bulletin municipal d'information sur le projet d'élaboration du PLU N°44

Septembre 2009 : bulletin municipal d'information sur le déroulement de la procédure du PLU N°44

Janvier 2010 : bulletin municipal indiquant l'avancement des études du PLU

2010-2011 : exposition sur le projet de PLU complétée au fur et à mesure de l'avancement de la procédure. Cette exposition était composée de plusieurs panneaux présentant la procédure du PLU, le diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durable et le zonage

Info flash mai 2011 : circulaire d'information diffusée dans les boîtes aux lettres des dates d'exposition publique

Septembre 2011 : bulletin d'information portant sur l'organisation d'une réunion publique accompagné du projet de PADD déposé dans les boîtes aux lettres des habitants et affiché en mairie.

Du 16 mai 2011 au 01 juillet 2011 : exposition publique sur le projet de PLU. Cette exposition était composée de plusieurs panneaux présentant la procédure de PLU, le diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durable et d'une mise à disposition aux visiteurs d'un cahier pour permettre de noter leurs questions ou observations

Le 16 juin 2011 : réunion publique avec présentation du diagnostic et des projets de règlement et de zonage

Enfin, pendant toute la procédure d'élaboration du PLU, un registre était à disposition des visiteurs pour leur permettre d'exprimer leurs questions et remarques.

Les interrogations exprimées ont fait l'objet de réponses détaillées et de débat lors de la réunion publique

Après en avoir délibéré,

Approuve le bilan de la concertation

Arrête le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Vienne-en-Arthies tel qu'il est annexé à la présente ;

- précise que le projet de PLU sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du PLU ;

- Précise que le projet de PLU sera communiqué pour avis à Monsieur le Préfet du Val d'oise en tant qu'autorité environnementale au titre des articles L 121-12 et R 121-15 du Code de l'urbanisme

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous Préfet.

La présente délibération sera affichée en mairie pendant un mois.

BUDGET Acquisition et gestion logements sociaux - Décision modificative budgétaire N°1

(délibération 2011-30)

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61522 Entretien de bâtiments		3500.00 €
TOTAL D011 Charges à caractère général		3500.00 €
R 747 Participations communale		3500.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		3500.00 €

BUDGET COMMUNAL - Décision modificative budgétaire N°2

(délibération 2011-31)

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 660621 Combustibles	3500.00 €	
TOTAL D011 Charges à caractère général	3500.00 €	
D 6573 : subvention		3500.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		3500.00 €

PRIX POUR EXPOSITION PEINTURE ET SCULPTURE

(délibération 2011-32)

Le conseil municipal décide

- de renouveler le prix de 150 € attribué à un artiste lors de l'exposition peintures et sculptures. Pour l'année 2011, le prix a été attribué à Mademoiselle Marlène BERKANE pour sa peinture « Retour de Deauville ».

PROPOSITION RELATIVE A LA REALISATION D'UN OUVRAGE SUR LA COMMUNE DE VIENNE EN ARTHIES

(délibération 2011-33)

La municipalité de Vienne en Arthies a souhaité produire un livre consacré à son village. Pour ce faire Madame le Maire a pris contact avec Marie-Gabrielle BRIGODE, écrivaine publique, demeurant 4 impasse Montenolles à AVERNES (Val d'oise) et inscrite à ce titre au répertoire des entreprises et des établissements sous le N°340 654 185 00024. Il s'agira de présenter le village : sa géographie, son histoire, ses activités passées et présentes, les personnages illustres ou connus y ayant vécu, l'évolution des conditions de vie de ses habitants et les anecdotes notables s'y rapportant, de 1790, date de la création de la commune à une période qui reste encore à fixer précisément.

Détail de la mission

- Aide méthodologique au recueil et à la transcription des récits en cours
- Mise en forme et intégration à l'ouvrage de récits de villageois
- Recherches éventuelles sur les sujets abordés dans les récits
- Consultations des archives et documents à disposition en mairie
- Recherches complémentaires aux archives départementales

- Autres recherches documentaires (Société historique et archéologique de Pontoise, ouvrage de messieurs Dupâquier, Bougeatre et Lachiver, autres documents...)
- Réunions diverses : pour évoquer la méthodologie en matière d'entretien, l'état d'avancée du projet et décider des orientations. Une réunion au moins sera consacrée au choix du titre, des illustrations, de la couverture et de l'impression
- Participation à la journée du patrimoine en septembre 2011 pour présentation du projet
- Rédaction définitive de l'ouvrage : préface, sommaire, introduction, chapitre, conclusion, annexe, bibliographie, 4^e de couverture
- Mise en page (pour un moindre coût au niveau de l'impression), fourniture d'un PDF à l'imprimeur. Elaboration d'un BAT en concertation avec l'imprimeur.
- Contacte avec les imprimeurs et/ou éditeurs selon les décisions du donneur d'ordre.

Le montant des honoraires a été fixé à 2500 € + 15% sur les ventes de l'ouvrage au titre des droits d'auteurs.

Le conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition et sollicite du Parc Naturel Régional du Vexin Français une subvention au titre des projets culturels.

Séance levée à 22H30

NOM	Signature
Mme LAPCHIN Ghislaine	
M. BILLOUE Serge	
M. BILLOT Jean-Pierre	
Mme PESCHARD Odile	
M. LENORMAND Marcel	
Mme LETEL Jeannine	
Mme DUCLOUET-LEROUX Patricia	
Mme SPINELLI Sandrine	
Mme VAUCHEL Nadine	
M. CABOT Frédéric	